

FOIRE AUX QUESTIONS



Enquête préparatoire 2023 *Perspectives mobilité*

1. Qu'est-ce que l'enquête préparatoire 2023 Perspectives mobilité?

L'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), en collaboration avec ses partenaires du Bureau des enquêtes sur la mobilité, tiendra une enquête préparatoire, du 4 au 29 juillet 2023, auprès d'un échantillon de ménages de la région métropolitaine de Montréal.

Cette enquête vise à connaître les habitudes de déplacement des résidents de la région métropolitaine de Montréal, peu importe la fréquence de leurs déplacements, ou les modes de transport qu'ils utilisent, que ce soit l'auto, le transport collectif, la marche ou le vélo.

2. Pourquoi l'ARTM mène-t-elle l'enquête préparatoire 2023 Perspectives mobilité?

L'enquête préparatoire 2023 Perspectives mobilité est essentielle pour soutenir les efforts de collecte de données sur la mobilité de l'ARTM.

En prévision de l'enquête métropolitaine 2023 Perspectives mobilité qui sollicitera cet automne la participation d'un échantillon de près d'un million de ménages de la grande région de Montréal, la phase préparatoire s'inscrit également dans une démarche de validation méthodologique en vue d'assurer la production de données de qualité et représentatives des habitudes de déplacement des citoyens.

3. Qui peut participer à l'enquête préparatoire 2023 Perspectives mobilité?

Un échantillon aléatoire de 5 000 ménages de la région métropolitaine de Montréal est invité par la poste ou par téléphone à participer à l'enquête.

La population visée par l'enquête préparatoire 2023 Perspectives mobilité correspond à l'ensemble des personnes âgées de cinq ans et plus habitant un logement privé dans chacune des municipalités de la région.

Seules les personnes sollicitées, par la poste ou par téléphone, pourront participer à l'enquête.

4. Pourquoi est-il important pour les citoyens ayant reçu une invitation par la poste de participer à l'enquête préparatoire?

L'ARTM rappelle aux citoyens ayant reçu une lettre par la poste qu'il est très important de participer à l'enquête en répondant, dès que possible, au questionnaire en ligne.

Les enquêtes sur la mobilité sont essentielles, car elles permettent aux autorités publiques comme le gouvernement du Québec, les municipalités et les sociétés de transport en

commun de planifier et d'améliorer le réseau routier ainsi que le transport collectif, en plus de soutenir l'aménagement du territoire.

De plus, la phase préparatoire s'inscrit dans une démarche de validation méthodologique en vue d'assurer que les outils les plus performants soient en place pour permettre la production de données de qualité et représentatives des habitudes de déplacement des citoyens.

5. Quels sont les prix à gagner en participant à l'enquête?

En remplissant le questionnaire de l'enquête préparatoire 2023 Perspectives mobilité en ligne ou par téléphone, avant le 29 juillet 2023, les participants sont automatiquement éligibles au tirage d'une tablette électronique Apple ou Android d'une valeur d'environ 500 \$.

La personne gagnante sera désignée au hasard le 7 août prochain et contactée par courriel dans les quinze (15) jours suivants le tirage.

Pour consulter le règlement du concours, visitez le [site Web de l'ARTM](#).

6. Comment peut-on participer à l'enquête préparatoire 2023 Perspectives mobilité?

Si vous avez reçu une invitation à participer à l'enquête par la poste, il est important de vous rendre à l'adresse Web indiquée sur la lettre et d'utiliser le code d'accès unique qui vous a été fourni pour répondre au questionnaire en ligne.

Si vous communiquez avec notre centre d'appels ou recevez un appel d'un agent, cette personne pourra vous aider à remplir le questionnaire par téléphone.

Seuls les ménages ayant reçu une invitation par la poste ou par téléphone peuvent participer à l'enquête.

7. Combien de temps est requis pour répondre à l'enquête ?

Le temps estimé pour remplir le questionnaire se situe entre 10 et 20 minutes, et peut varier selon la taille de votre ménage.

8. Comment s'assure-t-on que les renseignements demeurent confidentiels ?

Le respect de la vie privée des personnes qui participent à l'enquête est une priorité pour l'ARTM et ses partenaires. C'est pourquoi nous mettons en place les mesures de sécurité nécessaires pour assurer la protection des renseignements recueillis et échangés avec les participants dans le cadre du programme d'enquêtes Perspectives mobilité.

Les informations personnellement identifiables (ex. : courriel) sont dissociées des réponses fournies par les répondants, et ce sont ces réponses anonymisées qui sont analysées aux fins de recherche.

Pour consulter la Politique de confidentialité, visitez le [site Web de l'ARTM](#).

9. À quel moment les résultats de l'enquête préparatoire 2023 Perspectives mobilité seront-ils connus ?

Les données récoltées dans le cadre de l'enquête préparatoire seront analysées et prises en considération dans le cadre de l'enquête métropolitaine 2023 Perspectives mobilité.

10. Quand se déroulera l'enquête métropolitaine 2023 Perspectives mobilité?

L'enquête métropolitaine 2023 Perspectives mobilité sera réalisée cet automne, entre les mois de septembre et de décembre.

Pour ne rien manquer, nous vous invitons à vous abonner à l'[infolettre de l'ARTM](#), à visiter la page Web [Enquête et panels](#) ainsi qu'à surveiller les annonces à venir.

11. Je n'arrive pas à accéder au questionnaire (problème avec le lien, le code QR, le chargement de la page), ou je ne peux pas passer à la page suivante. Que dois-je faire?

Veuillez d'abord attendre quelques instants pour permettre au téléchargement de s'effectuer. Cela peut prendre jusqu'à une minute en fonction de la vitesse de chargement de votre connexion internet, mais sachez que le questionnaire est relativement « léger », car il ne contient aucune image ou vidéo.

Vous pouvez rafraîchir la page de votre navigateur ou fermer la fenêtre, puis retourner au site de l'enquête. Dans la plupart des cas, cela vous ramènera sur la page où vous étiez et elle devrait se télécharger correctement. Notez que si vos paramètres de navigateur ne permettent pas de stocker les témoins de connexion (cookies), il est possible que vous ayez à vous reconnecter pour retrouver votre progression (voir question 12).

Vous pouvez aussi tenter de répondre au sondage avec un autre navigateur ou navigateur internet (Chrome, Safari, Firefox, Edge, etc.).

Enfin, si vous ne pouvez pas vous rendre à la page suivante, vérifiez que vous avez entré une réponse à toutes les questions obligatoires et que le format est correct (par exemple, une question sur l'âge attend une réponse en chiffres, un positionnement de lieu demande de zoomer avec précision sur la carte, etc.). Une question invalide ou incomplète sera signalée par un encadré rouge.

Si malgré tout vous ne parvenez pas à accéder au questionnaire, vous pouvez contacter le 438 944-0468 en fournissant votre code unique et l'adresse postale associée à celui-ci.

12. Est-ce que mes réponses seront sauvegardées si je quitte le questionnaire et que j'y reviens plus tard pour le compléter ?

Quelle que soit la situation, vos réponses sont enregistrées au fur et à mesure. Ainsi, elles nous seront transmises si vous quittez le questionnaire, que vous y reveniez plus tard ou non.

Si vous aviez fourni une adresse courriel avant de commencer l'enquête (sur la page de connexion), vous pouvez entrer à nouveau cette adresse, et un lien de connexion unique vous sera envoyé pour retrouver vos réponses. Si vous aviez utilisé Google ou Facebook, vous pouvez vous reconnecter et vous retrouverez également vos réponses.

Enfin, si vous n'êtes pas dans l'un des cas ci-dessus, vous pouvez contacter le 438 944-0468 en fournissant votre code unique et l'adresse postale associée à celui-ci. Ils seront alors à même de retrouver votre enquête et de la poursuivre avec vous.

13. Avez-vous reçu mes réponses au sondage?

Nous avons probablement reçu vos réponses car elles nous parviennent automatiquement lorsque complétez le questionnaire, et ce, au fur et à mesure, même si vous ne vous êtes pas rendu à la fin.

Notez qu'aucune confirmation ne vous sera transmise par courriel une fois que vous aurez soumis le questionnaire complété, la page de fin (et de remerciements) du questionnaire indique que votre réponse est enregistrée comme complète.

14. Comment puis-je annuler ma participation à l'enquête?

Vous pouvez nous contacter à perspectivesmobilite@artm.quebec avec votre code unique et l'adresse postale associée, et nous nous assurerons de supprimer toutes les réponses liées à votre code. Notez que si vous n'avez pas entré votre code, ou si vous avez entré un code erroné, nous ne pourrons pas supprimer votre enquête (mais alors celle-ci ne sera pas utilisée dans la plupart de nos analyses).

Question ou commentaire à propos de l'ARTM

Pour toute question ou commentaire à propos de l'ARTM, contactez-nous via le formulaire en ligne: <https://www.artm.quebec/nous-joindre/>.